

portant nominations et promotions à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
VU les Décrets N°s70-81 et 71-149/CP des 7 Mai 1970 et 4 Août 1971 portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommés et promus à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Dahomey, pour prendre rang du 7 Octobre 1971 :

a) Au Grade de COMMANDEUR

MM. BROWN Irving, Directeur Exécutif du Centre Afro-Américain du Travail

b) Au Grade d'OFFICIER

BROMBARD David, Directeur Exécutif Adjoint du Centre Afro-Américain du Travail

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 29 Septembre 1971


H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M.S.COULIBALY

AMPLIATIONS : PCP 6 SGG 4
DN 1 DCCT 1 DEP 1 MINISTERES 11
MCP 4 DGAJL 2 JORD 1 INTERESSES 2
IAA 1 CS 6 GDE CHANCELLERIE 15
DIR.ST. 1